

Là où je vis, j'agis !

Réunion du mercredi 21 octobre 2009 Compte-rendu

La maison de quartier du Marranel a accueilli la deuxième réunion du conseil de quartier du Marranel – le Roc.

Assistaient à cette réunion de travail :

Les élus du conseil municipal,

Laurence Pujol, Maire-adjoint déléguée aux quartiers et à la démocratie participative,
Dominique Billet, Maire-adjoint délégué au quartier Marranel – Le Roc, à la communication et au tourisme et Conseiller Général d'Albi,
Monique Hubert, conseillère municipale déléguée aux associations occitanes et à l'insertion,

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

Monsieur Gérard Canal
Monsieur Philippe de Cambiaire
Madame Roseline de Cambiaire
Monsieur Michel Holmière
Monsieur Pierre Laur
Madame Monique Legros
Monsieur Alain Massat
Madame Evelyne Palaffre
Madame Colette Pauziès
Madame Marie Pinier
Madame Maryse Rodat
Monsieur Bernard Rols
Monsieur Guy Rosignol
Monsieur Robert Rouvellat
Madame Martine Sournac
Madame Jacqueline Tabes

Etaient excusés :

Laure Sudre, Maire-adjoint déléguée aux affaires culturelles et à la lecture publique
Françoise Lescure, élue de l'opposition
Monsieur Gérard Brasseur
Monsieur Noël Cadourat
Madame Ghislaine Ferran
Monsieur Guy Lafon
Monsieur Jacques Mortelette
Monsieur Denis Munoz
Madame Claudie Rivat
Monsieur Jean-Claude Rivat
Monsieur Jean Savy

Animée par Dominique Billet, Maire-adjoint délégué au quartier du Marranel – le Roc et Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée aux quartiers et à la démocratie participative, cette deuxième réunion de travail était l'occasion de réunir une nouvelle fois les conseillers de quartier dans une ambiance toujours aussi studieuse et conviviale.

Dans son mot d'accueil, Laurence Pujol a souhaité apporter quelques éléments d'information à caractère général portant sur l'activité des 12 conseils de quartier.

L'actualité des 12 conseils de quartier

Depuis le lancement officiel des 12 conseils de quartier lors des Etats Généraux du 20 janvier 2009, plus de **70 Albigeois** ont spontanément souhaité faire acte de candidature pour intégrer cette dynamique participative.

Les conseillers de quartier sont aujourd'hui au nombre de **390**.

Laurence Pujol salue leur arrivée et souligne que cet engouement témoigne bien de l'intérêt que chacun porte à la vie de son quartier, des attentes qui sont celles des Albigeois en matière de démocratie de proximité à savoir d'être acteurs ; ce qui correspond véritablement à l'esprit des conseils de quartier proposés par l'équipe municipale. « *Là où je vis, j'agis !* »

Autre donnée importante, le nombre de propositions qui résulte du travail des 12 conseils lors de la première vague de réunions en février et mars derniers.

Au total, ce sont **250 propositions d'actions** qui ont été débattues dans les 12 quartiers. C'est une masse de données très importante qui a du être traitée, analysée et étudiée par les services municipaux et les différentes institutions concernées.

Parallèlement, Madame Pujol souhaite rappeler que les conseils de quartier sont certes des espaces de débats, de réflexions et de propositions, mais aussi et surtout des lieux de convivialité, de rencontre et de solidarité. Avoir plaisir à se retrouver, à se connaître, à parler de son quartier, à s'entraider...

L'appel qu'elle a souhaité lancer durant l'été auprès de tous les conseillers de quartier, dans un contexte d'anticipation d'une éventuelle situation de pandémie grippale, n'avait pas d'autre objectif que de solliciter la contribution des uns et des autres dans la constitution d'un réseau de collaborateurs bénévoles de la collectivité.

Elle remercie à ce titre, les nombreux conseillers solidaires qui lui ont répondu.

Dominique Billet salue l'arrivée d'un nouveau conseiller et le remercie de sa participation à la vie collective du quartier. Il rappelle brièvement les principaux engagements figurant dans la charte de la participation, les droits et les devoirs de chaque conseiller de quartier.

Objectifs et déroulement de la réunion

Faisant référence au compte-rendu de la première séance, Dominique Billet informe les conseillers quant au suivi des différentes propositions émises lors de la première réunion du conseil : au total, ce sont **18 propositions** qui ont été débattues pour le quartier du Marranel – le Roc, dont certaines apparaissaient d'ores et déjà prioritaires.

Dans le domaine des déplacements doux, la réflexion a bien avancée et doit être poursuivie au sein du conseil. Plusieurs conseillers se sont investis dans une démarche de repérage et de diagnostic en marchant afin d'identifier des itinéraires et cheminements pertinents dans une optique de randonnée ou de déplacements quotidiens au sein du quartier.

Avec l'aide des techniciens municipaux, une cartographie de ces itinéraires a pu être établie.

Dominique Billet salue la qualité du travail réalisé et indique que le dossier sera suivi en relation avec la C2A qui a la compétence « sentiers de randonnée ».

Il souligne également que des crédits seront proposés au budget 2010 afin de lancer les premières interventions en matière de signalétique et d'entretien des chemins.

Sur les autres sujets de préoccupation en matière de déplacement, Dominique Billet informe les conseillers que la réflexion sera doit être poursuivie en groupe de travail lors de ce conseil et précise certaines avancées :

- Rue de la Milliassolle : sécurisation des extrémités : liaison Rond point EMAC et carrefour route de Fauch : réflexion à poursuivre.
- Améliorer les conditions de circulation sur la RD 81 et au sein du lotissement (vitesse excessive des véhicules de transit) :

La police municipale a été saisie afin d'effectuer des contrôles de vitesse plus réguliers. Sur un plan plus préventif, il est proposé à l'association de quartier de conduire une action de sensibilisation comme cela a été fait dans d'autres quartiers avec le concours de la PM.

- Améliorer la desserte du quartier en transports collectifs :
Les demandes exprimées lors de la première réunion du conseil ont été transmises à la communauté d'agglomération de l'Albigeois qui indique que la desserte des nouveaux lotissements rues Satgé et Pezous est prise en considération en modifiant et renforçant la ligne S2.
- Pour ce qui est de la rue des Agriculteurs, les travaux de mise en profil urbain se poursuivent. En 2008, 500 mètres linéaires de voie ont été traités entre le route de Teillet et le ruisseau de Jaoutzou, avec la création d'un raccordement sur le giratoire de l'école des Mines.

En 2009, 380 mètres linéaires ont été rénovés (section comprise entre le ruisseau de Jaoutzou et le giratoire de la rue de Jarlard) avec la création de bandes cyclables depuis la route de Teillet. Ces travaux s'accompagnent de la reprise du pont et de l'élargissement du giratoire.

Le raccordement de la rue des Agriculteurs sur le giratoire de l'école des Mines a été mis en service fin 2009.

L'ensemble des ces opérations représente un investissement total de 4,5 millions d'euros pour la collectivité. C'est considérable.

Dans le domaine de la voirie, la Ville a procédé en 2009 à des travaux d'enrochement et à la réfection des revêtements de chaussée chemin de La Pâle et chemin Bellecombe suite aux effondrements.

Le chemin de Peyret a également été traité.

Au regard des échanges lors de la première réunion du conseil, ont été proposées à l'arbitrage du conseil municipal lors du vote du budget 2010, les interventions suivantes :

- chemin de St Blaise, la réfection de la chaussée
- rue P. Pons, la rénovation des trottoirs,

Sur la question de la résorption des zones blanches et de l'accès au haut débit

numérique pour tous, la Ville a tenu ses engagements en relayant cette préoccupation à la communauté d'agglomération qui détient la compétence d'aménagement du territoire communautaire.

La C2A a lancé en 2009 son programme d'intervention visant à permettre à tous les habitants de l'agglomération de bénéficier de ces services. Le calendrier prévisionnel des travaux d'installation des ouvrages et réseaux est respecté.

Un équipement situé carrefour Lebon/Moissan, desservira une partie de la zone industrielle de Jarlard, du Peyroulié et ru Roc-Peyret. La livraison de l'ouvrage est prévue au premier trimestre 2010.

Les infrastructures appartiennent à la C2A qui conventionnera avec les opérateurs privés, fournisseurs d'accès internet .

Que va-t'il se produire pour les usagers de ces nouvelles zones ?

Situation 1 : l'utilisateur n'avait pas d'accès internet.

Il aura directement la possibilité de souscrire une offre. Pour se tenir informé, il doit se renseigner directement auprès des opérateurs.

Situation 2 : l'utilisateur avait déjà un accès internet mais très lent. Il ne s'occupe de rien et bénéficiera des améliorations. C'est l'opérateur qui gère les adaptations.

Situation 3 : pour les professionnels, la C2A dispose d'une information spécifique. Se renseigner auprès du service économique de l'agglomération.

En matière d'aménagement urbain et de cadre de vie, Dominique Billet rappelle le traitement paysager du bassin de rétention du Marranel sous maîtrise d'ouvrage C2A.

En raison de la présence de boues en suspension, les riverains se sont plaints de la prolifération des moustiques durant l'été. Ces boues doivent être utilisées dans le cadre des travaux de la rocade.

Une visite du site peut être proposée aux conseillers uniquement depuis la périphérie pour des raisons de sécurité (tout accès à l'intérieur du périmètre clôturé est interdit).

Dans le domaine de l'urbanisme, il indique qu'un groupe de travail est proposé au sein du conseil pour poursuivre la réflexion quant à une évolution maîtrisée de l'urbanisation et sur les perspectives et les enjeux en matière de développement urbain du secteur.

Enfin, en ce qui concerne les équipements de proximité, un panneau d'affichage a été installé au centre du hameau de Peyret afin de relayer les informations municipales et associatives.

La poste a également retenu la proposition d'installer une boîte aux lettres au même endroit devant la propriété Massol et devrait y procéder en début d'année 2010.

Ces quelques exemples témoignent que les réflexions des conseils de quartier sont utiles et pratiques et se concrétisent de manière opérationnelle.

Laurence Pujol a ensuite indiqué les objectifs de cette deuxième réunion de travail et la proposition d'organisation de la soirée :

- poursuivre la réflexion et la formalisation des propositions sur les sujets considérés comme prioritaires,
- constituer deux groupes de réflexion sur les projets du quartier.

Un travail de réflexion par groupes projets

Sur la base des principaux sujets de réflexion abordés lors de la première réunion du conseil, deux groupes projets sont constitués :

- perspectives et enjeux en matière de développement urbain du secteur
- schémas de déplacement du quartier

Un volontaire par groupe projets est invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges : Pierre Laur pour le groupe « perspectives et enjeux en matière de développement urbain du secteur », et Michel Holmière pour le groupe « Schémas de déplacement du quartier ».

Les participants se répartissent dans chaque groupe de travail, disposant des outils nécessaires pour alimenter les réflexions et propositions : plan cadastral, vue aérienne, plan du quartier, plan local d'urbanisme, photographies...

L'état des réflexions du conseil de quartier

L'état des réflexions et des sujets abordés lors de cette deuxième réunion du conseil est retranscrit, par groupes projets, dans les tableaux ci-après.

En fonction des priorités définies lors des échanges en conseil de quartier, et des conditions de faisabilité technique, certaines propositions ont été présentées à l'arbitrage du conseil municipal et prises en compte lors du vote du budget primitif 2010.

Schémas de déplacement du quartier

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Parking et traitement carrefours rue de la Milliasolle / Fauch et Milliasolle / Colas</p>	<p>Dans la continuité des réflexions émises lors de la première réunion du conseil, le groupe poursuit l'étude des propositions d'aménagement du triangle constitué par les axes route de Fauch/rue de la Milliasolle/rue Colas.</p> <p>Pour le carrefour formé par la route de Fauch et la rue de la Milliasolle, les hypothèses d'aménagement établies par certains conseillers ont été étudiées. Il est confirmé qu'un emplacement réservé a été inscrit au Plan local d'urbanisme afin de pouvoir réaliser un giratoire.</p> <p>L'autre sortie du côté de la rue Alain Colas doit faire l'objet d'études complémentaires. En fait, il est envisagé de raccorder la rue de la Milliasolle sur la rue A. Colas, face à la rue du Mas de Bories.</p> <p>Il est également rappelé qu'un autre emplacement réservé a été établi pour la création d'un parking relais qui pourrait être relié à un circuit de liaisons dédiées aux déplacements doux vers le Marranel et éventuellement, plus tard, vers l'échappée verte.</p>
<p>Impact du projet UMD en terme de nouvelles voies</p>	<p>Le projet de création d'une unité de soins par les établissements du Bon Sauveur d'Albi dans le secteur du Séminaire du Roc, à proximité du local de la fédération de chasse est évoqué quant à ses impacts éventuels sur le quartier en terme d'image et de déplacements.</p> <p>Le projet prévoit la création d'un équipement d'environ 2 500 m² avec une hauteur d'enceinte de 4,5 mètres de haut.</p>

	<p>Les conseillers estiment que ce projet doit être dédramatisé et abordé sereinement par les habitants. Ils seront attentifs à son impact en terme de création de nouvelles voies.</p>
<p>Déplacements doux :</p> <p>- Valorisation des cheminements pédestres identifiés</p>	<p>Sur la base de repérage du travail réalisé par plusieurs conseillers, il est proposé d'identifier les sentiers de randonnée qui peuvent se parcourir en boucle afin de créer des circuits intéressants.</p> <p>Les itinéraires suivants sont évoqués :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un sentier au départ du Séminaire du Roc, en direction du château de Rayssac en longeant le coteau et avec un retour par le Séminaire du Roc du côté de la route de Teillet. - Un autre sentier dans le secteur Bellecombe-Peyret avec la possibilité de rejoindre Fréjairolles. <p>Un bouclage reprenant tout ou partie de ces sentiers peut-être réalisé.</p> <p>Des extensions semblent possibles via le futur site technopôle, derrière l'école des Mines, vers la rue des Agriculteurs et la rue Suzanne Lenglen.</p> <p>Des connexions pourraient dès lors être établies avec le circuit de déplacements doux envisagé le long de la rocade du côté du stadium et rejoindre l'échappée verte.</p> <p>De l'autre côté, les possibilités sont plus contraignantes mais doivent être étudiées vers Ranteil et la voie verte Albi-Castres (chemin du petit train).</p> <p>Comme indiqué en introduction, des premières interventions sont possibles dès 2010 en lien avec la communauté d'agglomération.</p>

Nouveau plan de circulation (échangeur rocade) :

- Mendès France / Fauch / Teyssier

L'aménagement de la rocade comprend un échangeur complet (double giratoire de part et d'autre de la rocade) sur l'avenue du Colonel Teyssier et la suppression à terme des accès, sortie et entrée route de Fauch.

Les sens de circulation sur les rues et avenues Mendès France, Fauch, Teyssier, seront étudiés et adaptés conjointement avec les services de l'Etat.

Voirie :

- trottoirs rue Pons ou Borotra

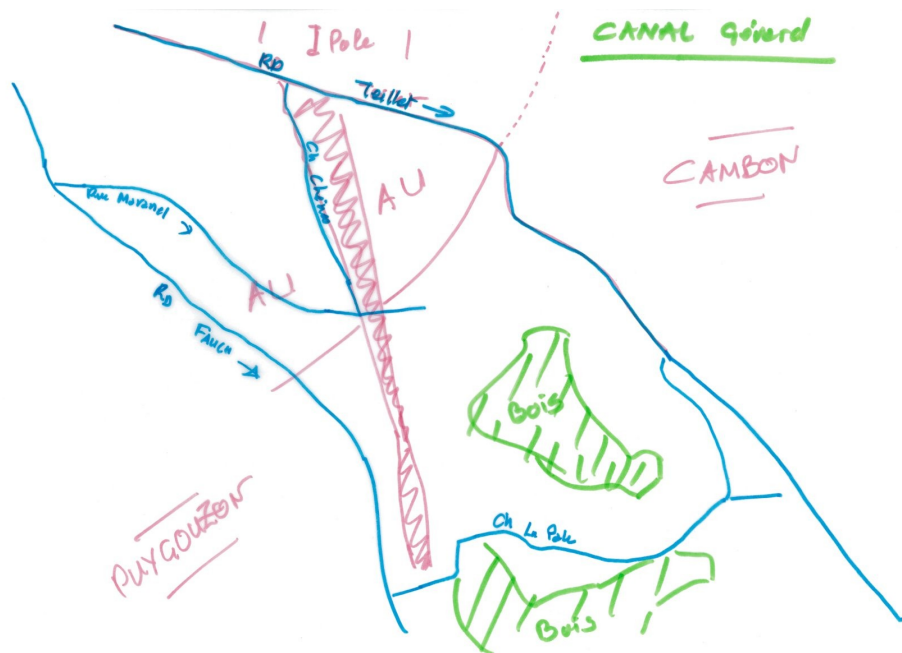
- chaussée rue du Marranel et chemin de Saint Blaise

Considérant les priorités présentées au programme de voirie 2010 pour le quartier du Marranel - le Roc, les conseillers soulignent la nécessité de consacrer de l'attention à la placette situé en bout de rue Patrick Pons (n° 20 – 25) dont le revêtement commence à se dégrader.

Il est également signalé des nids de poule, rue François Cevert qui nécessiteraient une intervention avec le Point-à-Temps-Automatique de la mairie.

Ces demandes seront étudiées afin d'estimer si elles peuvent être prises en considération dans le programme 2010.

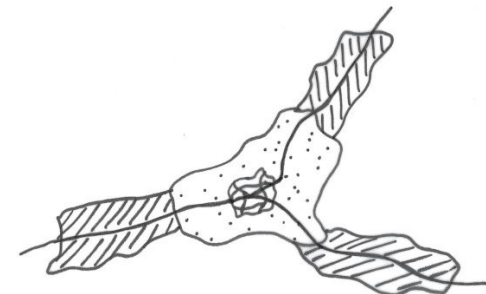
Sujets / propositions



Document d'analyse établi par un conseiller, Gérard Canal.

Synthèse des réflexions du conseil de quartier

Un développement le long de grands axes



Les conseillers ont suggéré de pouvoir conserver et préserver une bande verte – bois ou terre agricoles – entre les zones d'urbanisation existantes et celles à venir. Le schéma de développement du quartier pourrait donc être le suivant :





Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi

www.mairie-albi.fr

Renseignements : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville
81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 12 54

conseilsdequartiers@mairie-albi.fr